

Conseil d'administration
23-24 novembre 2023

En référence au
point 4.3 de l'ordre du jour

**Point 4.3 de l'ordre du jour : Mise à jour relative au recrutement des membres des Comités du
Conseil d'administration et des administrateur-riche-s**

Résumé

Le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) veille à ce que le Conseil d'administration et ses comités fonctionnent à plein afin que ces derniers puissent s'acquitter de leur mandat et soutenir le Conseil. À cet égard, le CNG a lancé un appel à candidatures en août dernier avec une échéance fixée au 30 septembre 2023 – en raison de retards par rapport au calendrier initial dus à la restructuration du secrétariat. Le plan proposé comprend le recrutement pour les postes vacants au Conseil d'administration (CA), au Comité des finances, d'audit et des risques (C-FAR) et au Comité des politiques, stratégie et investissements (C-SIP).

Il convient de noter que les recrutements susmentionnés couvrent des zones géographiques spécifiques, comme le soulignent les différentes annonces qui peuvent être consultées en cliquant sur les liens suivants :

<https://lnkd.in/etwXbKVc>

<https://lnkd.in/eZskgrAd>

<https://lnkd.in/eYF4mYVe>

Action requise

Le Conseil d'administration est invité à **prendre note** de l'avancement du plan de recrutement et à **approuver** toute action future qui sera soumise tardivement en fonction des progrès réalisés par le CNG.

Mise à jour sur le recrutement des membres des Comités du Conseil d'administration et des administrateur-riche-s

Historique

Le CNG est responsable du recrutement de nouveaux membres afin que le Conseil d'administration et ses comités soient pleinement en mesure de remplir leur mission. Plusieurs membres de Comités et administrateur-riche-s arrivent au terme de leur premier ou deuxième mandat. D'autres ont déjà terminé leur mandat et quitté leur instance de gouvernance. Afin que tous les postes vacants de ces instances soient pourvus, le CNG a élaboré un plan de recrutement à cet effet.

Le plan de recrutement comporte les 5 étapes suivantes :

Étape 1 : Compiler les informations essentielles (nombre de postes vacants anticipés en novembre 2023, conditions en matière de genre et de jeunes, compétences, diversité géographique, etc.) relatives à chaque comité en se référant à leurs attributions – *Terminé*.

Étape 2 : Lancer un appel à candidatures : CA (3), C-FAR (2), C-FAR (2), C-TAR (2), C-SIP (2) – *Terminé*.

Étape 3 : Sélection des candidates et candidats et les inviter à un entretien – *Terminé*

Étape 4 : Entretiens et décisions quant aux candidates et candidats retenu-e-s.
Prévu pendant les 3 dernières semaines d'octobre 2023.

Étape 5 : Vérification des références et annonce des résultats.
Prévu pendant les 2 premières semaines de novembre 2023

Étape 6 : Approbation des membres recrutés des Comités du Conseil et nomination des nouveaux administrateur-riche-s par le Conseil d'administration.
Troisième semaine de novembre 2023, éventuellement lors de la réunion du Conseil sous la forme d'un document tardif.

Étape 7 : Confirmation des administrateur-riche-s nouvellement nommés par l'Assemblée générale.
Prévu pendant les 2 premières semaines de décembre 2023